

YANNICK BOUTOT

Le pape CLEMENT V  
en son château bordelais

*Vie, œuvre et postérité*

GUNTEN

A mon épouse et à notre fille,  
A mes parents et amis,  
A tous les auteurs qui se sont intéressés, souvent  
avec grand talent,  
A Clément V et aux Templiers,  
Aux amoureux du Patrimoine.

Couverture : ©Depositphotos Inc./clodio

Droit licence : № 42466093

© **GUNTEN**, 2018  
<http://www.editionsgunten.com>  
ISBN : 978-2-36682-165-9

*«Les corps sont au roi de France, mais les âmes  
sont à Dieu !»*

Cri des Templiers sur le bûcher

Cité par Stéphane Ingrand dans *Le procès des Templiers*

*«Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde,  
qu'Il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la  
vie éternelle.*

*— Amen. »*

Liturgie de la messe catholique romaine

## PREFACE

Clément V (1264-1314) est à la fois très connu et inconnu. Ce pape français est le premier à s'installer en Avignon avant huit autres papes, dont deux schismatiques. Grâce à lui, la ville devint pendant un siècle le cœur battant de la religion catholique. Il fut aussi le pape du légendaire procès des Templiers qui, sur ordre du roi Philippe IV le Bel, ont été anéantis de manière atroce. D'où son nom de «pape maudit». Le rôle de Clément V fut trouble : a-t-il soutenu ou désavoué le roi ? Vous le découvrirez en lisant cet ouvrage.

Yannick Boutot, historien de formation et communicant, met en scène de manière magistrale ce pape médiéval qui, par ailleurs, a marqué l'histoire et le paysage de la Gironde. Archevêque de Bordeaux, il fit bâtir le magnifique château de Villandraut évoqué longuement dans ce livre.

L'auteur a souhaité également inscrire son ouvrage dans l'époque contemporaine. L'une des parties est dédiée au patrimoine et aux enjeux de sa conservation face à l'appétit sans limite des promoteurs.

J'ai souvent travaillé avec cet historien rigoureux, curieux de tout, n'hésitant pas à bousculer les convenances. En bon connaisseur du passé, il nous offre un tableau saisissant d'un Moyen Âge peuplé de mystère, de drames et de splendeur.

Je vous conseille vivement la lecture de ce livre qui balaie avec audace un certain nombre de préjugés.

*Christophe Ferré, écrivain*

*Grand Prix de la nouvelle de l'Académie française*

*Dernier polar publié : La Petite Fille du phare*

## AVANT-PROPOS

L'histoire de ce livre commence plusieurs années en arrière lors de mes études en Histoire et en Histoire de l'Art. Je me suis alors intéressé au château de Villandraut, à la figure du pape Clément V, aux châteaux Clémentins, aux Templiers et plus largement à la préservation et à la présentation du Patrimoine.

La préservation du Patrimoine bâti est un enjeu important du point de vue de notre mémoire et en tant que témoignage d'une époque révolue qu'il s'agisse du Moyen Âge, de la Renaissance ou de périodes plus récentes. Toutes ces constructions, religieuses ou profanes, ont quelque chose à nous apprendre, en terme d'architecture ou de beauté. Elles sont en outre chargées d'histoire, qu'il s'agisse de la grande Histoire ou de la petite. Ces édifices ont été construits par nos ancêtres, des familles y ont vécu, des personnes y sont mortes, ou sont mortes pour elle, aussi nous appartient-il d'être les gardiens de cette mémoire.

En être les gardiens ne signifie pas de conserver cela à la manière d'une relique poussiéreuse. Ces bâtiments

ont vécu, il nous appartient donc de les faire vivre à notre tour en les présentant au public ou en leur trouvant une nouvelle fonction propre à leur donner un second souffle.

En outre, le pape Clément V, lié au procès des Templiers et qui fit édifier un majestueux château dans les landes girondines, a toujours suscité mon intérêt. Je ne suis évidemment pas le premier à me pencher sur sa vie et sur son action mais le but de ce livre et de le resituer dans un contexte plus vaste et plus complexe. J'ai également cherché à savoir quelle était la postérité du pape, ce qu'il nous a légué et les leçons que nous pouvons tirer des événements auxquels il fut mêlé.

L'écriture d'un livre est une aventure à la fois solitaire et collective.

Solitaire par l'écriture mais collective durant la phase de recherche documentaire, de relecture et durant la collaboration avec l'Editeur.

Aussi, je tiens à remercier chaleureusement mes professeurs en Histoire et en Histoire de l'Art de l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux.

Je remercie également les propriétaires, guides et bénévoles qui contribuent à faire vivre le château de Villandraut, les édifices Clémentins, et plus largement notre Histoire.

Je tiens à remercier Christophe Ferré pour son amitié et pour avoir gentiment accepté de préfacer ce livre malgré un emploi du temps particulièrement chargé.

En lui souhaitant un succès mérité pour ses prochains livres !

Je remercie également chaleureusement mon éditeur, et l'ensemble de son équipe, pour avoir accueilli ce projet avec enthousiasme, pour son écoute attentive et pour la qualité de son travail.

A vous, lecteur de ces quelques lignes.

Je vous invite à m'écrire à [yannickboutot@yahoo.fr](mailto:yannickboutot@yahoo.fr) afin d'entretenir un dialogue et un échange, de façon à faire vivre ce livre au-delà de sa lecture.

*Yannick Boutot*

## INTRODUCTION

### *Clément V.*

Le nom du «pape maudit» résonne encore avec force dans les brumes de l'Histoire et sa personnalité reste attachée dans l'imaginaire collectif à la disparition des Templiers.

Pape bâtisseur, il fit édifier le château de Villandraut en Gironde qui fera figure de mètre étalon de ce qu'il est convenu d'appeler le «château-palais». Le château-palais est un type castral, sorte de trait d'union entre le château fort purement militaire et le palais renaissance qui ne conserve des éléments défensifs que leur caractère ostentatoire.

Clément V et le château de Villandraut n'ont eu de cesse de me fasciner par leur côté ésotérique et par l'atmosphère de romantique désolation qui se détache de ces murs autrefois glorieux. Tout petit, lors d'une visite en compagnie de mes grands-parents, j'avais été profondément touché par cet édifice un peu austère et en mauvais état qui semblait tout droit sorti d'un roman d'épouvante. L'image de ce château m'avait marqué et s'est durable-

ment imprimée dans mon esprit. Etudiant en Histoire puis en Histoire de l'Art et Patrimoine, j'ai eu à cœur d'étudier cet édifice et de lier cette étude historique et architecturale à celle de son prestigieux commanditaire. Amoureux du patrimoine et féru d'Histoire, j'ai toujours eu le souci de présenter l'histoire au plus grand nombre, de faire découvrir notre patrimoine et de le faire aimer. Je suis en effet persuadé que le passé est une force pour aller de l'avant. Il faut l'intégrer sans vivre dedans. Aussi, j'ai eu à cœur, dès mes études universitaires, d'ancrer mon étude et mon action dans le réel sans abandonner ce qui m'avait passionné et en utilisant au mieux mes connaissances. D'une part en faisant partager un savoir universitaire, et d'autre part en travaillant à «*La mise en valeur patrimoniale des châteaux Clémentins à travers l'exemple du château de Villandraut*», qui fit l'objet de mon mémoire de Master.

Mon but dans ce travail ne consista pas seulement à étudier les châteaux Clémentins du point de vue du castellologue mais également à apprécier la mise en valeur touristique de ces édifices. Cette étude concrète et réaliste s'est révélée très enrichissante mais également frustrante. Même si l'on me reproche parfois de «parler comme un livre», ou avec trop d'irréalisables «y a qu'a», je suis persuadé que beaucoup de choses nouvelles pourraient être mises en œuvre. Sans trop de frais et en utilisant les bonnes volontés. J'ai rencontré plusieurs entreprises locales, restaurants, hôtels, intéressés par des actions relativement simples de mise en réseau de leur établissement avec le château de Villandraut. Seule manquait la volonté du gestionnaire du site et des pouvoirs

publics de travailler ensemble et de favoriser une dynamique locale qui n'aurait pas été si complexe à créer. Cet aspect fait largement partie de mes regrets lorsque je repense à ce travail.

Dans cette même optique et dans mes aspirations «les plus folles», il pourrait être envisagé de suggérer une mise en réseau et une aide globale au niveau des châteaux Clémentins qui ont tous le même type castral lié à la figure de Clément V. Encore faudrait-il que les pouvoirs publics réalisent l'intérêt de cela.

Force est de constater qu'il est malheureusement parfois difficile en France de faire travailler plusieurs structures de concert et d'avancer ensemble dans une direction pourtant profitable à tous...

Ayant au cours de mes études, déposé un Mémoire de Master 2 intitulé *Léo Drouyn et le patrimoine castral girondin : genèse et héritage d'une étude patrimoniale*. J'ai eu la chance de pouvoir approcher et apprécier le travail de Léo Drouyn qui fut, au XIX<sup>ème</sup> siècle, un atypique «historien dessinateur». Sa formation d'artiste lui avait permis de croquer les châteaux de Gironde avec une grande finesse et de compléter cette analyse graphique par des descriptions et des analyses écrites. Je me suis beaucoup amusé et plus encore, à confronter ses travaux aux connaissances actuelles et je dois dire, j'avoue, que cela n'a fait que renforcer mon admiration pour son œuvre et pour la justesse de ses analyses.

Le présent ouvrage puisse être dans la continuité de ces différentes recherches...

De nombreuses personnes l'ont nourri de leurs conseils et leurs remarques. Il s'agit bien évidemment et en premier lieu de mes professeurs d'Histoire de l'Art, Philippe Durand et Jacques Lacoste, qui ont su éveiller, réveiller et galvaniser mon intérêt pour leur matière, de l'actuel propriétaire du château, Norbert Fradin, de l'ancien Président de l'association gestionnaire du château, Jean-Luc Harribey, des guides, des curieux et des enthousiastes comme moi mais également des historiens et auteurs qui se sont penchés sur Clément V. Certains ne sont plus de ce monde, je pense en particulier à Alain Pujol, un bien étonnant personnage qui reviendra au-devant de la scène à la fin du présent ouvrage.

Le souvenir de Clément V est, et restera.

Il demeurera bien vivant dans chacun de celles et ceux qui sauront restituer sa grandeur.

Ce personnage historique nous a livré un «testament de pierre» à travers son château de Villandraut. C'est un magnifique et romanesque témoignage de sa vie et de l'époque.

Les châteaux forts ont été, avec les églises, parmi les premiers édifices à être considérés comme des éléments clefs du patrimoine local et national. Par la suite, leur attrait dans les esprits, a particulièrement profité de l'engouement pour le Moyen Âge.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le mouvement romantique favorisa cette attirance, lui donnant un caractère quasi mythologique, fabuleux. Alexandre Dumas, Gérard de Nerval,

Victor Hugo, Théophile Gautier, Eugène Sue,... tels sont les auteurs qui nous ont fait rêver et qui ont contribué à forger cette vision mythique du Moyen Âge. Grâce à eux, à leur force poétique et à celle magnétique qu'exerçaient et exercent les châteaux, des légendes sont nées, éternelles, nous éloignant quelque peu, quelque peu seulement, de la réalité historique.

La préservation et l'ouverture au public de ces édifices dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle a, enfin, permis d'assurer leur sauvegarde sous l'impulsion de Prosper Mérimée, Inspecteur Général des Monuments Historiques en 1834, qui décide de répertorier, de classer, et de distribuer des crédits de restauration à divers monuments remarquables.

Il est très agréable de considérer que le mouvement romantique a littéralement sauvé le Moyen Âge même si cette période reste méconnue et injustement perçue comme une période violente et sombre marquée par l'obscurantisme ou les épidémies...

Le Moyen Âge s'étend de la chute de l'Empire Romain d'Occident, en 476, à 1492. C'est une période durant laquelle le Droit effectue son grand retour et permet l'émergence des Etats-Nations, c'est également durant cette période qu'émergent les villes et la bourgeoisie. L'Art y est prospère et prend un envol qui insufflera un courant remarquable et devenu intemporel, qu'il s'agisse des chefs-d'œuvre de l'Art Roman ou de l'Art Gothique.

Au XIII<sup>ème</sup> apparaissent des représentations sphériques de la Terre et les épidémies conduisent à une prise de conscience sur l'hygiène et la médecine. A la fin de la période, Jean Cabot, Marco Polo et Vasco de Gama prou-

vent que les hommes du Moyen Âge étaient également d'intrépides aventuriers.

Même si l'ensemble de la période est hétérogène compte tenu de sa durée, et si elle est entachée de cruautés, le Moyen Âge est plus qu'une période, il est autant un point de départ que d'aboutissement et ne peut qu'intéresser la nôtre, l'amarrant à lui artistiquement, intellectuellement et humainement.

Le Moyen Âge restera toujours proche de nous par ses avancées et par ses nombreux monuments qui forment encore aujourd'hui une part importante de notre patrimoine et font prendre matière à son esprit si fort.

Cette notion même de patrimoine interpelle !

Elle est mouvante et a été profondément remaniée au XX<sup>ème</sup> siècle suite à l'apport des ethnologues qui se sont emparés de cette notion au détriment des historiens d'art. Ainsi, selon l'ethnologue Isaac Chiva, le patrimoine se définit comme «*les éléments qui fondent l'identité de chaque groupe social et le différencient des autres*». Cette définition en a permis un élargissement qui montre aujourd'hui ses limites car ses bornes sont trop peu visibles. Si l'on se réfère au Larousse qui considère que «*le patrimoine est un bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain*», celui-ci apparaît comme quelque peu figé dans un passé dont les ethnologues ont tenté d'élargir la définition. Effort louable car dans la définition d'Isaac Chiva, le patrimoine n'existe pas par lui-même en tant que tel mais est créé par le groupe qui lui donne valeur de patrimoine !

André Chastel a quant à lui défendu une vision classique du patrimoine dans *La notion de patrimoine* en 1980. Celui-ci préfère distinguer le «*patrimoine classique*» des traditions ou sites naturels dont la qualification est parfois conditionnée par des données politiques ou sociales. Même si le terme de patrimoine classique peut paraître mal choisi ou réducteur, nous devons reconnaître que les craintes d'André Chastel semblaient fondées étant donné la multiplication des éléments patrimoniaux immatériels.

Mais cette définition d'André Chastel marque bien le fait que les châteaux et autres édifices anciens conservent une place de choix dans le domaine du patrimoine que ce soit en termes de reconnaissance ou de visites !

Elle a également eu le mérite de susciter en moi quelques «*coups de gueule*» parfois salutaires !

Le patrimoine bâti est aujourd'hui soumis à la pression foncière au sein des villes, et à l'appétit des promoteurs. La villa Mauresque de Pessac en Gironde, chef-d'œuvre du XIX<sup>ème</sup> siècle a ainsi été balayée comme un fétu de paille. A contrario, le château de Sarcignan à Villenave d'Ornon a lui été sauvé par une mobilisation citoyenne alors que la municipalité et les élus de tous bords avaient voté sa destruction afin de construire une maison des associations.

Rapidement des riverains se mobilisèrent. D'une dizaine de personnes déterminées, ils furent bientôt plus de 15 000 à apposer leur signature sur la pétition lancée par les époux Poirier. France 3, TV7 Bordeaux, France Bleue, se mobilisèrent pour relayer cet appel à défendre ce château néo-gothique édifié entre 1860 et 1870. Des

anonymes, un professeur d'Histoire de l'Art, Marc Saboya, un guide-présentateur télé, le truculent Yves Simone très connu dans la région bordelaise, le Président d'Architectes du Patrimoine, tous se mobilisèrent au sein d'une association, « Les amis du château de Sarcignan », créée pour l'occasion par Michèle et Michel Poirier. J'ai personnellement été choqué et atterré par les remarques et interrogations d'hommes politiques locaux, dépassés par les événements, qui ne savaient pas pourquoi ce château devait être sauvé. A la demande d'élus de l'opposition municipale, qui avaient tout d'abord soutenu le projet destructeur avant de se raviser, j'ai dû leur rédiger une note présentant les caractéristiques de ce château et ce qu'il était possible de faire ! Cela prouve bien que certains élus, représentants d'une ville dans laquelle ils ne vivent pas, sont en lévitation et perdent peu à peu contact avec le réel et avec ce qui fait le cadre de vie de leurs semblables qu'ils ont l'outrecuidance de vouloir représenter. Ces Trissotins gonflés à l'hélium de leur vanité oublient que « *la victoire revient toujours à la mémoire* » ainsi que l'écrivait George Orwell. C'est souvent un patrimoine récent (XIX<sup>ème</sup> siècle) qui est visé car méconnu et souffrant d'une piètre réputation auprès d'esprits étroits ne percevant pas la beauté et la poésie de ces constructions qui sont souvent mal protégées car non classées aux Monuments Historiques. Ainsi, la destruction de la Villa Bengali ou Villa Mauresque de Pessac a eu lieu alors que cet édifice emblématique du style néo-colonial n'était pas protégé. Une demande de classement en urgence, formulée auprès de la Conservatrice Régionale des Monuments Historiques, a été rejetée par cette dernière au motif que cette villa était d'un style plus

éclectique que réellement mauresque et qu'elle était d'une typologie courante localement, notamment sur le bassin d'Arcachon. Or, pour celles et ceux qui ont tenté de sauver cet édifice, la villa faisait partie de leur patrimoine local !

Ces personnes lui avaient reconnu cette qualité.

Qui peut se targuer de toute légitimité pour en décider ?

La préservation du Patrimoine est donc une cause nationale, une cause de mémoire, mais elle reste souvent l'œuvre de personnes privées, de petits propriétaires, et de mobilisation citoyennes. Nos politiques se retranchent trop souvent derrière le Classement comme seul élément de protection et comme seule preuve de la qualité d'un édifice.

En outre, au-delà de cette préservation face à des périls immédiats nés de la pression immobilière, il faut également reconnaître que ces constructions ont parfois des coûts d'entretien élevés qui pèsent lourdement sur les finances de propriétaires qui sont souvent passionnés mais qui ne sont pas toujours fortunés.

Une partie de la solution vient évidemment de la présentation au public des éléments patrimoniaux. Les visites permettent évidemment de dégager des fonds et elles sont un moyen d'appropriation du patrimoine par le grand public.

Il s'agit là d'un point clef car de la connaissance découle la préservation.

Le grand public est susceptible de protéger une construction lorsqu'il la connaît, lorsqu'il s'est approprié son histoire ou son architecture.

Les édifices médiévaux connaissent un certain regain d'intérêt et il conviendrait de les présenter au public dans les meilleures conditions. Leur valorisation touristique n'est pas toujours de bon aloi, il en est ainsi des expositions sommaires qui n'attirent plus le public. Ce dernier recherche actuellement les grands spectacles. La bataille de Castillon ou le spectacle du Puy du Fou, de même que les supports multimédias, sont sources d'un grand engouement et donnent un coup de jeune au Patrimoine et à l'Histoire.

Chaque gestionnaire de site doit se poser la question de sa mise en valeur.

Sans aller aussi loin que l'actuel Puy du Fou, qui commença modestement sa carrière, un événement ponctuel ou une mise en valeur, même modeste, peut déjà permettre de dégager les marges de manœuvres nécessaires à l'entretien d'un édifice.

La connaissance et la réputation du château de Villandraut instituant le type Clémentin dont il est le modèle doivent beaucoup au développement de la castellologie à partir des années 50 qui a permis de renouveler l'historiographie et les connaissances sur les châteaux forts. L'apport des castellologues ne saurait être négligé car leurs travaux ont permis de dresser une typologie des châteaux forts et de parfaire nos connaissances de ces édifices dans le cadre d'une véritable science organisée. Ces travaux ont dégagé les spécificités des différents édifices et de nombreux auteurs en ont souligné le caractère particulier.

Le château de Villandraut repose sur la fine alliance entre éléments d'habitation (cheminées, latrines, grandes

baies), et éléments défensifs (châtelet d'entrée, archères, tours monumentales,...), le tout au sein d'un édifice martial empreint de pureté et d'une grande force architecturale.

Les châteaux Clémentins partagent ces caractéristiques et furent édifiés par le pape Clément V et par des membres de sa famille, il s'agit entre autres des châteaux de Villandraut, de Roquetaillade, de Budos, de Blanquefort et de Fargues.

Les castellologues ont eu le mérite de combattre des idées reçues. En vrac : peu ou pas de souterrains sombres et hantés, on ne jetait pas d'huile bouillante sur les assaillants mais le plus souvent des pierres ou éventuellement de l'eau bouillante,...

Les castellologues s'intéressent aussi aux archères et au tir par le biais d'exercices in situ. Ces expérimentations ont permis de constater que certaines archères étaient parfois purement ornementales ou que tel ou tel type était plus ou moins adapté suivant l'arme envisagée (arc, arbalète, arme à feu,...).

Le château de Villandraut, premier édifice construit selon la volonté du pape Clément V, natif de la région bordelaise, possède un intérêt architectural et historique de premier ordre. Il est en effet très rare que des personnes autres que des rois aient pu faire bâtir des édifices aussi considérables donnant lieu à l'émergence d'un style architectural qui leur soit propre.

Les châteaux Clémentins présentent des caractéristiques communes et relèvent de la même logique architecturale. Par ailleurs, celui de Villandraut présente une

histoire singulière qui reste pour une large part liée à la figure du «pape maudit» et qui n'a pas encore fini de s'écrire.

Clément V reste largement connu sous ce surnom de «pape Maudit».

Cette réputation est-elle justifiée ?

Même s'il est mal aisé de percer l'insondable mystère de sa personnalité et de la complexité de ses actes, nous apporterons un certain nombre de précisions et de révélations au fil du livre.

Clément V doit ce sombre surnom à son rôle dans la disparition de l'Ordre du Temple. C'est sous son pontificat que l'Ordre fut supprimé et que son Grand Maître, Jacques de Molay, périt dans les flammes.

Cependant, le souvenir de Clément V perdure et il en est de même pour les Templiers dont la disparition, elle aussi, continue de fasciner.

Ainsi, siècle après siècle, les souvenirs persistent.

Celui de Clément V est incarné par, et au travers, Villandraut qui ayant subi les outrages du temps, n'en demeure pas moins une élégante «ruine» à l'allure romantique et mystérieuse. Il n'a cependant rien perdu de sa grande force architecturale et de sa majesté. Son aura, liée à son bâtisseur, est toujours la même, magnétique !

Il n'en finit pas d'inspirer et de fasciner historiens, auteurs, visiteurs et curieux. A l'image de Clément V qui nous a légué ce formidable testament de pierre qu'est le château de Villandraut.

## CLEMENT V, LE PAPE MAUDIT

A l'instar des «Rois maudits» décrits par Maurice Druon, Clément V est donc devenu le «pape Maudit». Telle est la légende noire de ce pape originaire du Sud-Ouest de la France qui fut juriste en Droit Canon, commanditaire d'un château novateur inspirateur d'un nouveau type castral, Premier pape d'Avignon dont le pontificat eut pour mérite de pacifier les relations entre le roi de France, Philippe IV le Bel, et l'Eglise, et créateur au XIV<sup>ème</sup> siècle de l'Archevêché de Pékin !

Selon sa volonté il fit édifier le château de Villandraut dont il se réserva l'emménagement. Ce château a selon toute vraisemblance été édifié en huit ans, entre 1306 et 1314, ce qui constitue une courte période pour une construction d'une telle ampleur. A cette époque, un pape français ne pouvait résider à Rome en raison des troubles entre Venise et les troupes pontificales, ce qui explique probablement l'édification par Clément V d'un château capable de l'accueillir avec sa cour. Toutefois, Clément V mena un pontificat itinérant et ne résida que très épisodiquement à Villandraut. Il s'établit en fait à Avignon ainsi que le précise Claude Mossé dans son ouvrage *Clément V*

*premier pape d'Avignon (1265-1314) même si Clément V résidait en fait à côté de celle qui deviendra la «Cité des papes».*

Bertrand de Goth (ou de Got), le futur Clément V n'était pas le seul seigneur de Villandraut, son frère Gaillard de Goth le fut avant de décéder, écrasé par un éboulis de pierres, lors du couronnement de son frère devenu Clément V à Lyon le 14 novembre 1305.

Dès son commencement, le pontificat de Clément V se plaça irrémédiablement sous le sceau du tragique!

## LA JEUNESSE D'UN PAPE

Bertrand de Goth, futur Clément V, est né en 1264 à Villandraut ou à Uzeste.

Les avis des historiens divergent sur ce point.

Cette incertitude est due au fait que les Goth étaient seigneurs de Villandraut et d'Uzeste. La famille disposait cependant d'un château à Villandraut. Aussi, Bertrand de Goth, ou de Got comme l'écrit Alain Pujol, est probablement né en 1264 dans le château familial de Villandraut. C'est ce que propose Alain Pujol dans son livre *Clément V : Le pape maudit* puisqu'il affirme qu'il existait «*en 1865 une tour ruinée appartenant à une construction militaire préexistante, ainsi qu'une muraille, côté sud de la collégiale, percée d'archères à croix patées. Cette tour et cette muraille, quelques peu antérieures à l'édification de la collégiale, vraisemblablement en 1313, seraient donc les vestiges de l'ancien château de Got où serait né Bertrand. Seule, une médiocre gravure, conservée aux Archives Départementales de la Gironde, donne une idée de l'aspect extérieur de la tour*».

Il est donc probable qu'il soit né dans le château familial.